

## MISSION DE SERVICE CIVIQUE – JEUNE AMBASSADEUR ESS

### « PROMOUVOIR, VALORISER L'ESS ET SES ACTEURS »

*Devenez ambassadeur de l'ESS !*

Rennes / Mission de 9 mois / à partir du 15 janvier 2019

#### Contexte

##### **L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), vous connaissez ?**

Elle regroupe des organisations (associations, coopératives, mutuelles, entreprises, fondations...) qui fonctionnent sur un mode démocratique et qui mettent leur activité au service d'une utilité sociale ou collective. Elle propose un nouveau modèle de développement et d'entrepreneuriat où le partage et la solidarité seraient au cœur de l'activité. L'ESS représente plus de 10% de l'emploi en France !

Pour faire connaître cette économie auprès du grand public et notamment des jeunes, **nous recherchons une personne motivée pour un service civique d'une durée de neuf mois, idéalement à compter du 15 janvier 2019.**

#### La Cress

**La CRESS de Bretagne**, créée en 1995, est une association qui regroupe aujourd'hui 100 réseaux et organisations locales de l'ESS. Elle assure au plan régional la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire.

Reconnue d'utilité publique par la loi de juillet 2014, elle assure notamment :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire,
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises,
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises,
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS,
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS.

#### La mission proposée

La mission de Service Civique consistera à **participer** à certains volets des actions menées par la Cress pour **développer la culture et la connaissance de l'ESS**, en lien avec les acteurs locaux (acteurs de l'ESS, collectivités locales, administrations, jeunes et étudiants, grand public...) :

- rencontre des adhérents ou partenaires de la Cress, et participation à la valorisation de leurs actions : recueil de témoignages, interviews, photos, vidéos, etc.
- participation à la valorisation des **actions de promotion et de sensibilisation à l'ESS organisées sur la région** (actions événementielles, Mois de l'ESS, CJS, interventions en milieux scolaires...),
- participation à **l'utilisation et à l'animation des outils de communication** et médias existants: site internet, lettre d'information, réseaux sociaux.

Le (la) volontaire sera rattaché.e à l'équipe communication de la CRESS.

Sur ces actions de promotion de l'ESS, la Cress travaille en **réseau avec les pôles** de développement de l'ESS de Bretagne. Ainsi, la (le) volontaire engagé.e en Service Civique sera **mis.e en réseau avec une dizaine d'autres jeunes engagés** en Service Civique au sein des pôles de l'ESS de Bretagne, sur le même type de mission : partage d'outils, projets communs, journées d'échanges de pratiques.

En fonction de ses **attentes et de ses envies**, la (le) volontaire pourra **être force de proposition** pour affiner les contenus et objectifs de la mission.

Il est attendu de la (du) volontaire d'être autonome, d'aimer les rencontres et d'avoir une curiosité pour les questions liées à l'engagement citoyen ainsi que pour le développement durable, social et solidaire. La mission nécessite également un attrait pour les outils de communication numérique. Une appétence pour la vidéo et le montage serait un plus.

La (le) volontaire aura accès à un bureau permanent dans les locaux de la Cress, situés à Rennes. Des déplacements pourront être prévus sur la Région, en lien avec les salariés de la Cress et / ou des pôles ESS.

## Conditions

- Contrat de volontaire en service civique
- Durée hebdomadaire de la mission : **28 heures / semaines**
- Le planning de présence sera défini avec la (le) volontaire. Il pourra évoluer en fonction des projets et des actions de la structure d'accueil (en prenant toujours soin de respecter au mieux les souhaits de la (le) volontaire).
- La (le) volontaire recevra une indemnité de **580,55 €** (472,97€ de l'Etat, 107,58€ de la structure d'accueil)
- Une bourse supplémentaire de 106,94€ pourra être versée sur **critères sociaux** : bénéficiaire du RSA (ou appartenance à un foyer bénéficiaire du RSA) ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l'année universitaire en cours
- Prise en charge à hauteur de **50% des frais d'abonnement** aux transports en commun pour les déplacements domicile – travail.

Plus d'informations sur le service civique : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

Pour candidater

Rappel de la date souhaitée de début de la mission : le mardi 15 janvier 2019 (possibilité de décaler selon les disponibilités, nous contacter).

**Date de fin de réception des candidatures : le samedi 15 décembre 2019.**

**Les entretiens auront lieu à la CRESS à Rennes, le jeudi 20 décembre 2018, de 14h à 17h.**

**Candidatures (CV + Lettre de motivation) à envoyer par mail  
à Mme Valérie RINCEL, à l'adresse suivante :  
[vrincel@cress-bretagne.org](mailto:vrincel@cress-bretagne.org)**